

Loi sur les télécommunications

Publication des codes de sélection du fournisseur définitivement attribués

Selon l'art. 10, al. 3, de l'ordonnance de la Commission fédérale de la communication relative à la loi sur les télécommunications¹, l'Office fédéral de la communication publie comme suit les codes de sélection du fournisseur (*Carrier Selection Codes, CSC*) attribués:

Code CS	Titulaire
10795	Suissephone Communications GmbH, Zürcherstrasse 123, 8406 Winterthur

Une liste complète des CSC attribués peut être consultée sur notre site internet à l'adresse suivante: <http://www.eofcom.ch>.

Renseignements:

Office fédéral de la communication
Services de télécommunication
Numérotation et adressage
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne
Markus König
Tél. 032 327 55 70

¹ RS 784.101.112